

[Français]

Monsieur l'Orateur, comme on le sait, le ministère que je dirige commence à fonctionner sérieusement.

Nous avons reçu un grand nombre de demandes relatives à l'implantation de nouvelles industries. Nous nous sommes entendus avec les provinces sur l'établissement des centres de croissance. L'effet de notre nouvelle politique commencera sans doute à se faire sentir tôt l'an prochain.

[Traduction]

L'hon. M. Hees: Une question complémentaire. Le ministre n'a-t-il honnêtement rien de plus que ces vœux et ces espoirs vagues? Ne peut-il nous présenter quelques plans concrets?

[Français]

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, lorsque la compagnie *Golden Eagle* s'établit à Saint-Romuald et que le gouvernement fédéral lui verse une subvention de 10 millions de dollars, je suis d'avis qu'il ne s'agit pas d'une déclaration générale. En outre, quand la société *McCain Food* s'installe au Nouveau-Brunswick, ce n'est pas non plus une déclaration générale. Au contraire, ce sont là des solutions concrètes.

[Traduction]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale. Qu'est-ce que le gouvernement compte faire au sujet du grave problème du chômage croissant dans le Québec et les provinces atlantiques?

M. l'Orateur: La question précédente, sauf erreur, demandait que le ministre fasse une déclaration à l'appel des motions. L'information que le député de Saint-Jean-Est cherche à obtenir maintenant, devrait, me semble-t-il, être fournie normalement à la Chambre au moyen d'une déclaration faite à l'appel des motions, et non en ce moment, sous forme de réponse à une question.

LA RADIODIFFUSION

WINDSOR—LA VENTE DE LA STATION CKLW

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): J'aimerais poser une question au secrétaire d'État, monsieur l'Orateur. Il s'agit de la vente de la station de télévision CKLW de Windsor. Le ministre songe-t-il à permettre à Radio-Canada de l'acheter?

[L'hon. M. Marchand.]

M. l'Orateur: Il faudrait porter cette question au *Feuilleton*. Si elle est urgente on pourrait l'étudier au moment de l'ajournement.

M. Rose: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député pourrait peut-être poser une question connexe.

M. Rose: C'en est une, monsieur l'Orateur. Quand le secrétaire d'État croit-il pouvoir faire une déclaration à l'appel des motions? Le 26 novembre, il avait dit à la Chambre qu'il y songerait.

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Tout ce que je puis répondre, monsieur le président, c'est que la question est à l'étude au sein de plusieurs organismes à la fois, ce qui ne permet pas de donner des réponses ou d'arriver à des décisions aussi rapidement que si un seul organisme était en cause.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LE CAP-BRETON—LA NOMINATION DU
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE
COORDINATION

[Traduction]

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Le gouvernement a-t-il désigné un président pour le comité de coordination du développement de Cap-Breton?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Non, monsieur l'Orateur. L'honorable député parle-t-il du président de la compagnie Devco?

[Traduction]

Voulez-vous répéter la question?

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, m'est-il permis de signaler à la Chambre...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je crois que le ministre a demandé au député de bien vouloir répéter la question, qu'il n'a pas bien saisie.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. On semble avoir répondu à ma question avant que je la pose et m'ait posé une autre question. Pourquoi répondre à une question...